LE FÉDÉRÉ
ET
LES DEUX MUNICIPAUX DE VILLAGE.

DIALOGUE TRÈS-VÉRITABLE,

AUGMENTÉ, par les Éditeurs, de notes explicatives, historiques, critiques, & sur-tout impartiales.

Vox populi, vox Dei.
La voix du peuple (sans passion) est la voix de Dieu.

~~22. 7.bre~~ 1790.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

INTRODUCTION.

TÉMOIN depuis dix huit mois de la bêtiſe & de la crédulité des Pariſiens ; révolté de l'audace & de l'impunité des agens ſubalternes, ſcélérats ſoldés pour provoquer ſans ceſſe de nouveaux crimes ; indigné des manœuvres coupables qu'emploient journellement des ambitieux pour conduire ce peuple égaré & la France entiere à une perte inévitable, je me félicitais d'avoir quitté la capitale, gouffre de miſere & de corruption : déja ſoixante lieues m'en ſéparaient ; déja j'approchais des paiſibles campagnes, dont l'air pur & plus encore les mœurs ſimples, douces & franches de ceux qui les cultivent, ont pour moi tant d'attraits, lorſqu'un poſtillon mal-adroit laiſſe frapper en même tems les deux roues de mon cabriolet dans un enfoncement de la route : vingt pas plus loin mon eſſieu caſſe : heureuſement je n'étais qu'à deux portées de fuſil d'un village.

Pluſieurs habitans accourent à notre aide, & avec quelques précautions on parvient à conduire ma voiture à l'auberge : pour faire la ſoudure il fallait au maréchal un tems aſſez long ; la nuit approchait ;

je me ſentais fatigué ; je me décide à ne me remettre en route que le lendemain matin.

Seul dans ma chambre, l'ennui, cette terrible maladie de l'ame, allait me gagner : mais accoutumé dès mes jeunes ans aux moyens de prévenir ſes atteintes, j'ai recours à mon ſpécifique ordinaire, la lecture : je ſors de mon paquet de nuit la conſtitution de l'Angleterre de Delolme, *& le recueil des décrets de l'Aſſemblée nationale ; & me voilà, par la quantité de réflexions qui naîtront de la comparaiſon des deux ſyſtêmes, comme au milieu de la plus nombreuſe compagnie.*

A peine en étais-je à la ſeconde page de l'Auteur genevois, qu'à travers une mince cloiſon j'entendis s'établir une couverſation ſur les affaires du tems. Curieux de ſavoir ſi le bon peuple des campagnes était auſſi fort électriſé que celui de Paris, *je prête une oreille attentive : quel fut mon étonnement d'entendre le dialogue ſuivant, que jai tranſcrit auſſi-tôt après le départ des interlocuteurs, dont mon hôte m'a, le lendemain matin, appris les noms & qualités !*

LE FÉDÉRÉ (1)

ET

LES DEUX MUNICIPAUX DE VILLAGE.

DIALOGUE.

JACQUES.

Enfin, mon compere, te voilà de retour: je t'en fais mon compliment; car ta longue absence nous avait tellement inquiétés, que nous te comptions *ad patres*. (2)

MARTIN.

Va, mon voisin, si tu avais entendu, comme je les entendais tous les soirs & une partie de la nuit, les lamentations de ta femme & de tes

(1) On appelle fédéré tout soldat citoyen qui a eu l'honneur d'être député à la grande confédération du Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790; on le reconnaît à la médaille de la grandeur & valeur d'un gros sou, qu'il a reçu *gratis*, fait dorer pour 4 livres, & qu'il porte depuis à la boutonniere.

(2) Il faut savoir que Jacques avait été ci-devant maître d'école, pour ne pas s'étonner de l'entendre parler latin.

enfans, elles t'auraient fendu le cœur : mais aussi qu'est-ce qu'il t'en aurait coûté de leur envoyer un petit bout de lettre pour les tranquilliser ?

CHRISTOPHE.

Quant à cela, mes amis, j'avoue que j'ai eu tort : mais, puisque me voilà, que tout est réparé, & qu'ils ont pleuré de joie en me revoyant, oublions les reproches, pour ne plus songer qu'à nous réjouir : (*la fille, apportez une chopine*) vous y consentez, n'est-ce pas ?

JACQUES.

Soit, mais à condition que tu nous conteras tout ce que tu as vu & entendu dans ce pays-là : il passe ici tant de voyageurs qui disent tantôt d'une sorte, tantôt d'une autre, que nous ne savons plus à quoi nous en tenir, & que nous sommes bien aises de te revoir, ne fût-ce que pour savoir le vrai des choses. D'abord, comment as-tu pu faire pour vivre, toi qui n'avais emporté que dix-huit francs ?

CHRISTOPHE.

Pourtant je n'ai manqué de rien, & voilà encore dix écus & de la monnaie que j'ai de reste.

MARTIN.

Diable ! c'est un bon pays que Paris, puisqu'on en rapporte plus d'argent qu'on y en a

porté : mais j'ai bien peur que celui qu'on gagne ſi facilement ne ſoit pas toujours le mieux acquis.

CHRISTOPHE.

Comment, ariſtocrate ! quand c'eſt pour la conſtitution ?

MARTIN.

Là, comme tu t'échauffes ſubitement ! bois un coup, & conte-nous toute ton hiſtoire : peut-être que quand nous t'aurons écouté juſqu'au bout, ça s'éclaircira, & que nous changerons d'opinion.

CHRISTOPHE.

Vous ſavez bien que quinze jours avant notre départ, le député (1) a écrit qu'il fallait porter des armes, & chacun au moins quarante cartouches : eh bien, c'était pour la conſtititution : or, on a fait reſter à Paris ceux d'entre nous qu'on ſavait meilleurs citoyens & plus capables de la maintenir : j'étais du nombre, & tous les jours on avait ſoin de nous : ça nous était remis par des gens que nous ne connaiſſions pas, & de la part des amis de la révolution. (2)

---

(1) Plus de quarante perſonnes de *** ont vu la lettre ; & quoique Chriſtophe n'ait pas prononcé le nom du légiſlateur qui l'a écrite, nous le ſavons : mais nous ſommes décidés à le taire, à moins que le comité des recherches ne nous le demande.

(2) On s'attend que le détail des 40 millions, dont

JACQUES.

Voilà qui eſt clair ; c'était de l'argent donné à bonne fin : qu'importe par qui ?

CHRISTOPHE.

Si je le ſavais, je vous l'aurais dit ; car je ne veux rien vous cacher. Continuons en reprenant du jour de notre départ.

D'abord vous ſavez que nous étions trois, & qu'on nous avait recommandé de prendre garde à ce qu'on nous donnerait à manger & à boire dans les auberges. Pour plus de ſûreté & n'être pas empoiſonnés, j'avais mené notre petit chien, à qui, ſans faire ſemblant de rien, nous donnions à goûter de tout une demi-heure avant de nous mettre à table.

MARTIN.

Voilà qui était bon pour pour le pain & pour le fricot ; mais pour le vin, comment avez-vous fait ; car les bêtes de chiens (qui ne ſavent pas ce qui eſt bon) n'en veulent point.

CHRISTOPHE.

Le premier jour nous n'avons bu que de l'eau que nous allions chercher nous-mêmes : mais il

---

partie *pour frais de la révolution*, ou le compte du million ſterling de M. Pitt, éclairciront cet article, plus clair pour Jacques que pour tant d'autres.

faut du vin pour ſoutenir le voyageur, ſans quoi il riſque de reſter en chemin ; & riſque pour riſque, le lendemain nous nous ſommes mis à en boire & à manger ſans prendre aucune précaution, ce qui ne nous a pas empêché d'arriver ſains & ſaufs à Paris.

JACQUES.

Les auberges n'étaient pas le plus dangereux, parce que le maître était *de la nation* comme vous autres ; c'était d'être logé à Paris chez les ariſtocrates.

CHRISTOPHE.

C'eſt juſtement là que je ſuis tombé ; il était marquis.

JACQUES.

Et tu en a réchappé ? tu mangeais donc toujours dehors ?

CHRISTOPHE.

Au contraire, jamais, excepté cependant le jour du repas de la Meute & du diſtrict : tous les autres, il m'a envoyé à déjeûner, dîner & ſouper : beaucoup de confreres avec qui j'ai eu occaſion d'en parler ont été traités de même, & tous étaient en bonne ſanté : ça nous a bien fait revenir ſur le compte des ariſtocrates (1).

---

(1) Quelle gaucherie que la confédération !

MARTIN.

Ils ne ſont donc pas plus méchans que ceux de ce pays-ci dont on a dit tant de mal & qui ne nous ont jamais fait que du bien.

Il n'eſt pas que tu n'aies aſſiſté à quelque ſéance de l'aſſemblée nationale ; qu'eſt-ce que tu en pénſes ?

CHRISTOPHE.

L'envie d'y aller ne m'a pris qu'une fois ; j'ai vu la moitié d'une ſéance du ſoir & j'en ai eu tout mon ſoul : bon ! ils font un tapage pire qu'à la halle, & ſe mettent ſi fort en colere, qu'on dirait qu'ils vont s'empoigner aux crins (1).

JACQUES.

Pourtant ils font de bonnes loix.

CHRISTOPHE.

Les uns diſent qu'ouï ; les autres que non ; & je peux t'aſſurer qu'à Paris même j'ai entendu bien des gens, & preſque tous *de la nation*, qui étaient de ce dernier avis (2) ; en

(1) Seroit-ce parce que les ſéances ſe tiennent au manége, qu'il n'a pas dit aux cheveux ?

(2) Effectivement, ſi l'on exceptait les ambitieux, les factieux, les capitaliſtes, les agioteurs, les ſcélérats qu'ils ſtipendient, & une très-petite portion de la ſtupide canaille qu'ils ont réduite à la miſère, on en trouverait beaucoup, mais beaucoup de cet avis.

tout cas c'eſt comme les bons ragoûts dont on mangerait avec moins d'appétit ſi l'on voyait les mains ſales & les tabliers craſſeux des cuiſiniers & des marmitons qui les apprêtent.

JACQUES.

Je croirais volontiers, mon compère, que tu as pris dans ce pays-là une forte doſe d'ariſtocratie.

CHRISTOPHE.

Ma foi, Jacques, ſi tu ne veux pas que je te diſe ce que je penſe, j'aime mieux me taire.

MARTIN.

Allons, voiſin, bois un coup & continue; tu ne ſais pas pourquoi il penſe comme ça? c'eſt qu'il va ſe faire endoctriner à la ville dans le club patriotique (1); qu'il a peur qu'on ne nous entende & d'être deſtitué de ſa charge de maire: je ſuis municipal comme lui, pourtant j'écoute tout le monde, & je dis avec les autres, quand je vois un décret qui n'a pas le ſens com-

---

(1) On en compte quatre ou cinq cents dans différentes villes, tous affiliés à celui des Jacobins, & patentés par lui: comme celui-ci tombe de plus en plus dans le mépris qui finira par le tuer, *& avant peu*, il faut eſpérer que ſes enfans ne lui ſurvivront pas long-tems. *Amen.*

mun : ils peuvent me destituer, mais ils auront de la peine à me remplacer par quelqu'un qui ne pense pas comme moi ; car, excepté Jacques, qui est honnête-homme quoique trembleur, & à la réserve de trois ou quatre brouillons qui n'ont rien à perdre, nous sommes tous aristocrates, & nous n'en faisons pas de mystère.

CHRISTOPHE.

Eh bien, voisin, voilà ce qui s'appelle parler : si tout le monde y mettait la même franchise, je suis sûr qu'on serait bientôt d'accord, car on dit qu'il y a les trois quarts de la France qui pensent comme nous de l'assemblée nationale : je voudrais bien que Jacques puisse entendre le député avec qui j'ai causé cinq ou six fois à Paris (1).

JACQUES.

Eh bien qu'est-ce qu'il disait ?

CHRISTOPHE.

Des choses sans réplique, parce qu'elles sont aussi claires que le jour ; elles m'ont fait tant de plaisir que j'en ai écrit une partie, mais j'ai oublié mon porte-feuille ; n'importe, je vas vous dire celles dont je me souviens, le reste sera pour une autre fois.

---

(1) Quoique Christophe ne le dise pas, c'était sûrement un des noirs.

Qu'importe, lui disais-je, à nous autres gens de campagne, cette prise de la Bastille, que les badauds de Paris font sonner si haut, & dont on dit qu'ils ont trouvé la porte ouverte : jamais personne des nôtres n'y a & n'y aurait été renfermé.

MARTIN.

Il est vrai que si on prend de là (1) la liberté de la nation, c'était Bicêtre qu'il fallait conquérir ; car il était rare de voir mettre quelqu'un de la nation à la Bastille, au lieu que les prisonniers de Bicêtre en sont presque tous (2).

CHRISTOPHE.

Tu vas me faire perdre le fil de mon histoire : je lui disais donc que le laboureur ne connaissait qu'une chose capable d'augmenter sa liberté, c'était de diminuer les impôts ; & je lui ai demandé si nous en paierions moins.

JACQUES.

Ça devrait être, car je n'ai donné ma voix à nos deux députés que parce qu'ils ont promis

(1) Mauvaise construction de phrase que notre scrupuleux attachement pour le texte ne nous a pas permis de changer.

(2) Martin ne sait pas qu'on en a lâché une grande quantité, parce qu'on manquait de monde pour les émeutes.

que s'ils étaient nommés on n'en paierait plus du tout (1).

CHRISTOPHE.

Tu vas voir : il eſt vrai qu'à l'avenir le peuple aura le choix de ſes juges, mais il le paiera diablement cher ; car la finance des charges & offices ſupprimés monte à plus de huit cents millions : or, d'une part, il faudra payer à ceux qu'on a réformés les intérêts de cette ſomme au double de ceux qu'ils retiraient ci-devant, & pour leſquels ils nous jugeaient ; d'un autre côté, combien de nouveaux juges à 1800 livres ? donc la juſtice coûtera plus du double.

JACQUES.

Et c'eſt là ce qu'ils appellent la rendre gratuitement comme ils l'ont décrété ? continue.

CHRISTOPHE.

Ces huit cents millions, joints aux quatre cents qu'ils ont déjà fricaſſés, ça fait douze ; & le bien du clergé (les bois réſervés) ne ſe vendra pas ça.

---

(1) On ſait que beaucoup d'entre eux, pour ſe faire nommer, ont leuré le peuple de cette eſpérance : au reſte on en connaît qui, pour être fidèles à leurs engagemens, ont écrit dans les provinces de ne plus payer d'impôts : nous le prouverons quand le comité des recherches le requierra.

MARTIN.

Tu peux dire s'il ſe vend ; car, quoiqu'il ſoit bon marché, perſonne n'en veut ici, les uns de crainte d'être receleurs, les autres que ça ne tienne pas : après.

CHRISTOPHE.

Reſte donc de profit du bien mal-acquis ſi tu veux du clergé la partie des bois ; mais en ſuppoſant, pour mettre au plus haut, qu'ils produiſent trente millions par an, il s'en manquera encore plus de cent qu'il n'y ait de quoi payer tous les prêtres : car on dit qu'il en faut cent trente-trois.

JACQUES.

Mais auſſi nous n'aurons pas de dîmes à payer.

MARTIN.

La belle raiſon ! c'eſt au club patriotique qu'ils t'ont donné cette bourde-là : combien eſtime-t-on que la dîme rendait au clergé ?

CHRISTOPHE.

Environ ſoixante-dix millions.

MARTIN.

Eh bien, Jacques, c'eſt comme ſi tu diſais que tu aimes mieux payer cent trois livres en argent

que la valeur de ſoixante-dix livres en nature (1).

CHRISTOPHE.

Et puis en gerbes, ce n'eſt qu'à l'avenant de ce qu'on en tire ſoi-même.

JACQUES.

C'eſt vrai : *au prorata* de la récolte ; au lieu qu'en argent, celui qui en a une bonne, ne paye pas plus que celui qui en a une médiocre ou une mauvaiſe ; il n'y a pas de juſtice.

MARTIN.

Et puis notre député ne nous a-t-il pas donné à entendre, par toutes ſes lettres, que nous bénéficierions de la dîme en entier ? (2).

CHRISTOPHE.

Paſſons là-deſſus : voici un autre calcul dont je me reſſouviens.

Au moyen de tous les impôts, tels que la gabelle, droits ſur les fers, cuirs, amidons & autres reportés ou à reporter ſur les terres, on eſtime que l'impôt ſur les biens de campagne,

---

(1) Martin compte pour rien le bénéfice de ceux qui louaient les dîmes, il tournera au profit de chaque cultivateur; nous l'obſervons parce que nous nous piquons d'être juſtes autant qu'Ariſtocrates.

(2) M. Mounier, dans ſon expoſé juſtificatif, prouve ſans réplique que c'eſt auſſi l'eſprit & la lettre des décrets.

bois, champs & prés ne peut aller à moins de trois cents (1) millions; or M. Necker, qui sûrement sait bien calculer, ne porte le produit net de la terre qu'à huit cents millions (2) : donc l'impôt territorial serait de plus d'un tiers du revenu.

MARTIN.

Un tiers ! ah qu'ils viennent nous le demander à présent que nous savons l'exercice.

JACQUES.

Martin, en ma qualité de maire, je te le demande : point de rébellion à la loi.

MARTIN.

Et ce tiers-là, c'est peut-être non compris le paiement de ces va-nu-pieds (3) d'administra-

---

(1) Au moment d'envoyer cet écrit à l'impression, nous apprenons qu'un des rapporteurs du comité vient de dire assez distinctement à la tribune, que l'impôt sur les terres serait de 120 millions : ce sont, sans reste ni fraction, les deux cinquièmes de 300 millions : ainsi sur un revenu net de 500 livres, l'impôt serait de 200 livres.

(2) Les plus hardis calculateurs ne vont pas au-delà d'un milliar.

(3) Il faut croire que dans le district & le département de Martin la cabale s'était mêlée des choix : les gens de la campage ont mauvaise grace à s'en plaindre; car leur nombre, supérieur à celui des électeurs des villes, les rend maîtres des élections.

teurs de districts & de départemens qui sont déjà aussi arrogans & qui ne tarderont pas à devenir aussi voraces que les ci-devant intendans & subdélégués ? c'est peut-être non compris les appointemens des juges qu'on va prendre parmi ces avocats subtiles accoutumés à plaider pour celui qui a tort comme pour celui qui a raison, ou, (ce qui est pis encore) parmi ces ogres de procureurs ?

CHRISTOPHE.

Sans doute que cette dépense-là sera en sus de l'impôt ; mais buvons un coup & parlons d'autre chose, car c'est une sottise que de se fâcher d'avance.

JACQUES.

Tu as raison, parlons d'autre chose : tu as vu notre bon roi ; on dit qu'il a bonne mine quand il est sur son trône.

CHRISTOPHE.

Son trône ! oh ! ils ne le mettent plus à présent que dans un fauteuil ; j'en parle pour l'y avoir vu pendant toute la cérémonie du 14 (1).

MARTIN.

Eh bien, quand je soutiens qu'il est détrôné

(1) Il faut tout dire, M. Christophe, ce fauteuil était de quatre pouces plus élevé que les autres siéges.

on me dit ici que je ne ſuis qu'une bête : le bon roi ! je le plains bien! au moins il eſt libre, puiſqu'il l'à fait publier par toute la France (1).

CHRISTOPHE.

Libre ! de la longueur du chemin de Paris à Saint-Cloud, & à condition d'être entouré d'une garde nombreuſe ; libre ! comme un homme qu'on ne perd pas de vue : où je l'ai examiné de plus près, c'eſt quand il nous a paſſé en revue ; il avait l'air content de nous voir.

MARTIN.

Etiez-vous beaucoup ?

CHRISTOPHE.

Peut-être dix à douze mille.

MARTIN.

C'était aſſez pour l'amener voir ſes provinces, comme il nous l'a promis, & comme il doit en avoir l'envie.

CHRISTOPHE.

En vérité j'y ai penſé ; je l'ai même dit à pluſieurs qui étaient du même avis, d'autant mieux que les Pariſiens ne pouvaient pas s'en fâcher ſans faire voir qu'il était priſonnier ; mais pour

(3) Les bons logiciens trouvent que cette preuve annonce le contraire.

la plupart nous étions ſans armes, parce qu'on avait dit de n'en pas porter (1) : & puis perſonne ne s'attendait à la revue qui n'a été annoncée que la veille au ſoir.

MARTIN.

Je parierais qu'ils l'ont fait exprès & de peur de le voir amener. Et la reine, qu'eſt-ce qu'elle penſe de tout ça ?

CHRISTOPHE.

Elle ne me l'a pas dit ; mais après avoir manqué d'être aſſaſſinée le 6 octobre, & sûre qu'on prendrait la revanche ſi on oſait ; tu ſens bien qu'elle ne peut pas être bien gaie : cependant la vue des fédérés de province (2) lui a fait plaiſir, & elle devait lui en faire, ne fût-ce que par l'attachement qu'ils ont montré pour le roi.

JACQUES.

Eſt-ce que tout le monde ne penſe pas de même ſur ſon compte dans ce pays-là ?

CHRISTOPHE.

Il s'en faut diablement. A propos de ça, ne

---

(1) Le 14, la garde pariſienne était ſeule armée de fuſils : mais le jour de la revue quelques fédérés des provinces en ont porté.

(2) Il fallait voir la mine que faiſaient les Pariſiens, quand les autres criaient vive la reine !

me ſuis-je pas trouvé au palais-royal un ſoir qu'ils faiſaient des motions ? les ſcélérats ! ils parlaient du roi & de la reine comme les hiſtoires parlent des tyrans : oh ! nous leur avons rivé leur cloud ; nous en avons arrêté & mené en priſon une douzaine environ, & je te réponds qu'ils n'ont pas recommencé le lendemain (1).

JACQUES.

Comment peuvent-ils en vouloir au roi qui s'eſt ſacrifié, &, comme on dit, mis dans la gueule du loup pour le bien de ſon royaume ?

MARTIN.

Ça ne peut pas durer ; il faudra bien que la Providence s'en mêle tôt ou tard : & du général qu'en penſe-t-on ?

CHRISTOPHE.

Ma foi ſi ça allait bien, la nation lui aurait une fière obligation, car c'eſt lui qui a mis en train & qui fait aller toute la machine ; mais auſſi ſi ça va mal, comme il y a grande apparence, il paſſera un mauvais quart-d'heure, car il a déja beaucoup d'ennemis.

Pour moi, ſans prétendre m'y connaître, je

---

(1) Si la ville de Paris n'était pas complice de ces horreurs, dureraient-elles depuis dix-huit mois dans ce réceptacle de bandits & de ſcélérats ?

puis dire qu'il m'a bien étonné & ennuyé les trois ou quatre fois que je l'ai entendu discourir : ce n'est pas qu'il manque de politesse ; CAR IL EST TOUJOURS LE CHAPEAU A LA MAIN DEVANT LES SOLDATS ET LA NATION, — à chaque instant il nous appellait : *chers camarades*, *braves soldats citoyens*, *compagnons d'armes* ; mais toujours il revenait à la même phrase : *qu'il fallait se méfier des ennemis de la révolution* (1). Un jour l'impatience m'a pris, & le diable m'emporte, si ce n'est qu'un voisin m'a déconseillé, j'allais lui dire : brave général, j'ai servi aux avant-gardes sous les ordres du général Chabot, aussi brave que vous pouvez l'être : il nous disoit, voilà les ennemis, nous les attaquions ; souvent nous les battions ; jamais nous n'étions battus ; faites de même ; menez-nous contre ceux de la révolution, nous ne demandons pas mieux ; mais si vous ne voulez ni nous les montrer, ni nous les nommer, n'en parlez plus, car nous croirons qu'ils n'existent que dans votre imagination.

MARTIN.

Tu as mal fait de te retenir ; la motion t'auroit fait honneur dans le pays. A propos, je serais bien curieux de savoir si on a tiré au clair pourquoi, le 6 octobre au matin. . . . . .

---

(1) Nous en appellons à tous ceux qui l'ont entendu.

AVIS DES ÉDITEURS.

Dans ce moment notre correſpondant a entendu pluſieurs voix confuſes qui parlaient de ſommeil, coucher, dormir : c'était les femmes des interlocuteurs, qui les ayant grondé d'être reſtés ſi tard au cabaret, les ont emmenés ſur le champ.

L'aſſemblée nationale ayant témoigné le deſir de connaître l'opinion des provinces ſur la création projettée de deux milliars d'aſſignats, nous autoriſe à croire qu'elle ne doit point être indifférente au jugement que portent ces mêmes provinces ſur les autres réſultats de ſes longs & pénibles travaux : nous en concluons qu'elle ſaura gré à notre correſpondant d'avoir recueilli ce dialogue & de continuer à écouter aux portes ; *& à nous de livrer à l'impreſſion tout ce qu'il a pu ou pourra recueillir de l'opinion publique des provinces, plus eſſentielle à connaître ſans doute que celle des cafés de* Foi, *& de Valois & des groupes du palais-royal.*